



LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS AOÛT 2022

L'organisation de la Fête de Saint Stapin va quelque peu bousculer votre quotidien et nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre patience durant le week-end du 5 au 8 août prochain.

En effet, afin de sécuriser et permettre l'organisation des manifestations proposées par les associations du village et l'équipe municipale, nous sommes dans l'obligation de restreindre la circulation et le stationnement aux dates et lieux suivants :

- **Interdiction de circuler et de stationner sur l'allée et la contre allée de la Place des Promenades.** Ces restrictions sont valables **du vendredi 5 août à 17 h 00 au samedi 6 août à 2 h 00, et du lundi 8 août à 14 h 00 pour la contre allée – 17 h00 pour l'allée - au mardi 9 août à 2 h 00.** Comme chaque année une déviation sera mise en place par la Côte des Moulins via la Côte de l'Eglise,
- Pour le bon déroulement du Concours de Pêche, **interdiction de circuler Travers de Saint Stapin – 50 mètres avant l'accès au site de La Piscine, du samedi 6 août 23 h 00 au dimanche 7 août 20 h00,**
- **Interdiction partielle et temporaire de stationnement sur le parking du Monument aux Morts** afin de nous permettre de mener à bien la Cérémonie d'Homage aux soldats morts pour la France. Cette restriction sera valable le **dimanche 7 août de 14h00 à 20h00.** Nous comptons sur vous pour respecter cette restriction afin que la cérémonie se déroule dans les meilleurs conditions possibles,
- **Interdiction totale et temporaire de stationnement sur le parking Place de Promenades pour du vendredi 5 août à 16h00 au mardi 9 août 2h00,**
- **Interdiction de circuler Route du Collège** (entre la rue du Forgeron et le Terrain de Tennis) le **Dimanche 7 août de 21h30 à 23h00** à l'occasion du Feu d'Artifice.

Je remercie par avance l'ensemble des commerçants et des entreprises de Dourgne pour leur compréhension et leur adaptabilité durant ce week-end de festivités.

Par ailleurs, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, nous vous informons de l'exécution de travaux sur la Route Départementale 85 **du 8 août au 12 août prochain.** Durant cette période, la circulation se fera par voie unique à sens alterné entre 8h00 et 18h00 sur la portion suivante :

- Du lieu dit « En Melzic » au croisement de la route de Lagardiolle

Vous souhaitant de passer de bons moments durant ce week-end de Fête de Saint Stapin et espérant vous y retrouver nombreux,

Très cordialement,

A Dourgne, le 01/08/2022

Le Maire, D. COUGNAUD

